

Inventaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On peut le penser d'autant plus qu'il est certain que le terme *lombard* ne s'est pas appliqué exclusivement à des gens venant d'Italie. On sait, par exemple, qu'au moyen âge, c'était le nom ordinaire des banquiers.

Pierre Davel était-il donc banquier ? Mais, pour cela, il faudrait admettre des banquiers à Savuit, à Sales, à Epesses, à Riex, à Cremin, à Renges, etc. Ce sont sans doute là de beaux villages. Mais on y voit mal la boutique d'un changeur, telle qu'elle existait au quinzième siècle. Il faut donc chercher autre chose.

Les documents contemporains nous viennent heureusement en aide. Les comptes de la commune de Villeneuve montrent qu'en 1412 un « lombard » refit le clocher de l'église ; en 1445, un autre travailla à la chambre de l'horloge ; en 1460, d'autres refirent le mur de ville. A la même époque, on emploie à Lausanne des « lombards » à la construction de l'Hôtel de Ville.

Nous y voyons maintenant plus clair : un lombard est un maçon, et comme ceux de Lavaux sont disséminés dans les villages, nous nous les représentons très bien entrepreneurs de maçonnerie. Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre eux nous viennent du diocèse de Novare. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil.

C'est ainsi que lombard a pu devenir synonyme de maître-maçon. Mais aujourd'hui tous les maîtres-maçons ne nous viennent pas de Lombardie. Il en était de même autrefois, et c'est pourquoi nous pouvons croire que Pierre Davel, tout lombard qu'il fût, était bien Vaudois.

Au surplus, ce n'est pas sans intérêt que l'on constate la présence de tous ces « Lombards » à Lavaux à la fin du quinzième siècle. C'était une belle période pour la construction. La bourgeoisie y était riche, et les vigneronns aussi. On reconstruisit les églises, à Villette, par exemple, et de nombreuses maisons privées datent de cette époque. Il y avait de l'ouvrage pour Pierre Davel et les siens.

Maxime Reymond.

A PROPOS DE DAVEL

DANS le *Dictionnaire Historique du Canton de Vaud*, publié par M. le professeur Mottaz, à l'article *Renens*, on lit ce qui suit :

« L'école de Renens (village) possède une cloche intéressante. Elle a 42 cm. de diamètre et 35 cm. de hauteur. On y voit une inscription en lettres gothiques et elle date du commencement du seizième siècle. La tradition affirme qu'elle se trouvait autrefois dans la chapelle de la Maladière, à Vidy, et qu'elle sonna le glas pour la mort de Davel. Elle fut donnée à la commune de Renens. Elle a un son excellent. »

Il serait du plus haut intérêt de connaître l'histoire de cet antique bronze et en particulier de savoir si l'origine que la tradition lui attribue est exacte. Dans le cas affirmatif, il mériterait d'être classé au nombre des monuments historiques. Quelque érudit serait-il à même de satisfaire notre curiosité ?

Rochardon.

Santé. — M. X., horloger, avait sa femme malade depuis quelque temps.

— Comment va madame ? lui demanda-t-on.

— Oh ! elle va joliment mieux, répondit-il ; mais elle est encore en réparation.

Pas trop n'en faut. — Mme C. vante partout l'esprit et les fines saillies de son cher époux. Un jour que celui-ci la faisait rire aux larmes :

— Que c'est donc bête, s'écrie-t-elle, d'avoir de l'esprit comme ça !

Inventaire. — Le préposé d'une faillite et son copain dressent l'inventaire du failli.

Le préposé. — Inscrivez une bouteille de Dézaley. Le copain (débouchant et flairant la bouteille). — Mais c'est de l'Aigle.

Dix minutes après :

Le préposé. — Inscrivez : une bouteille vide.

Un estomac qui travaille trop menace le cœur. Les personnes âgées ne devraient plus prendre que des aliments légers et très substantiels. Ils les trouveront dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. 100 gr. (1/4 de livre) leur offrent l'équivalent de deux œufs ou de 2/5 de livre de viande, et ne coûtent plus, depuis le dernier rabais, que 25 centimes.

BLANCHE

(Suite.)

Surprise du ton brutal que je prenais, elle s'éloigna hésitante, puis, revenant doucement, elle se pencha sur mon épaule. Je sentis le frôlement de ses cheveux humides sur ma joue... cela chatouillait ; je ne bougeais pas. Mon premier mouvement d'impatience était tombé. Elle appuyait à présent sa tête contre ma tête, sa tempe battait contre ma tempe, et, au travers de sa chevelure mouillée, la chaleur de sa chair me brûlait. Je voyais, posée sur mon épaule, une main blanche, d'une blancheur ressortant mieux sur le noir de l'étoffe. Je voyais trembler des doigts mignons... Soudain Blanche m'embrassa, et, se relevant confuse :

— Es-tu fâché ?

— Oh !... Comment ?... je... de quoi ?

— De ce premier baiser ?

J'allais lui répondre en le lui rendant, quand la porte s'ouvrit et Mme Nicod apparut sur le seuil. Mme Nicod était une respectable et vieille veuve, chargée de la surveillance de Blanche. Mme Nicod, en train de tricoter, regarda par dessus ses lunettes, le front incliné.

— Eh bien ! on ne se presse pas d'obéir, Mademoiselle Blanche ?

— Si, si, j'étais prête à vous rejoindre quand vous êtes entrée.

— Savez-vous que la foudre est descendue dans le jardin des Tronchet, le gros arbre s'est abattu, brisé.

— Ce doit être le vacarme que...

— Tu es copieusement arrosée, mon enfant, es-tu sortie ? Juste ciel ! Et ta jupe, ta jupe rose ! Tu n'es pas raisonnable, mon trésor !

— Ne la grondez pas, Madame Nicod, j'ai ouvert la fenêtre, et... la faute en est à moi.

— Oui, oui, je comprends. Je vous excuse. Allons, ma colombe, ne demeure pas ainsi, tu attraperas quelque mauvais rhume, viens, mon ange.

Et comme ma cousine se retirait sans autre : — Comment, tu ne souhaites pas le bonsoir à Monsieur Robert ?

Blanche revint sur ses pas, ébaucha une révérence, et faiblement :

— Au revoir, balbutia-t-elle.

— Que tu es sotté ! Touche-lui donc la main ; entre parents est-ce qu'on se gêne ? On dirait franchement que tu as été élevée seule en pleine forêt. A dix-huit ans il faut être moins sauvage et oser lever les yeux. Bon, tu rougis, à présent !

Alors, la jeune fille me tendit le bout de ses doigts en fixant un dessin sur le tapis, par terre. Mme Nicod me salua à son tour, et avec le sourire indulgent des mères qui gâtent leurs mi-ches, elle désigna sa protégée d'une œillade :

— Pardonnez-lui, dit-elle, elle sort d'un pensionnat, elle est très timide avec les messieurs, c'est compréhensible, n'est-ce pas ?

— Oui, cela lui passera.

— J'en doute. On est d'une sévérité dans les internats ! Elles en sortent toutes les mains jointes et les paupières baissées !...

* * *

Elles s'en allèrent, Blanche derrière Mme Nicod. Au détour du corridor, la petite ralentit sa marche, m'appela très bas : « Robert ! », plaça deux doigts sur ses lèvres, m'envoya un baiser et disparut en sautillant. *Tra, la, la, la, la, la, la*, chantait-elle en s'enfuyant ; *tra, la, la, la, la, la, la*, répéta une sorte d'écho bourdonnant dans mon cerveau ; *tra, la, la, la, la, la, la*, entendis-je dans le lointain...

Le vent s'était calmé, et tandis qu'il s'assoupissait tendrement dans les feuilles, je voulus déchiffrer encore une fois les phrases de mon cahier : *Pour inscrire un carré dans un... Zut !* les caractères avaient pâli ; bientôt ils semblèrent se brouiller avec les couleurs, mes paupières battirent toujours plus fréquemment, ma tête croula sur ma poitrine, je m'endormis, dorloté par une voix imperceptible qui fredonnait comme en un rêve : *tra, la, la, la, la, la, la, la !*...

* * *

Le lendemain, *tra, la, la, la, la, la, la*, j'obtenais la note un de mathématiques sur un maximum de six points... *la, la... la, la...* André Marcel.

AU BERCEAU DE LA PIPE

LE tabac qui compte aujourd'hui, dans toutes les parties du monde tant d'amis et tant d'ennemis, ne fleurissait encore, il y a quatre cents ans, que sur le sol d'Amérique. Les colons du seizième siècle empruntèrent l'usage du calumet aux peuplades sauvages au milieu desquelles ils étaient venus s'établir et pendant que les races latines poursuivaient la conquête du double continent, dont Christophe Colomb leur avait révélé l'existence, l'herbe américaine, introduite successivement en Espagne, en France, en Angleterre, en Italie, commençait de son côté la conquête de l'Europe.

On sait que c'est l'ambassadeur Jean Nicot qui, en 1559, importa du Portugal l'herbe à la reine ou le *Petun* comme on nommait alors le tabac.

Dès 1621, le tabac figurait dans le budget des recettes de la France comme un objet de consommation impossible. La première taxe mise sur le *petun* était de quarante sous par cent livres pesant ; elle fut portée en 1632 à sept francs ; en 1644 à dix francs. On ne se faisait déjà aucun scrupule d'imposer une denrée qui, en réalité, ne devient indispensable qu'à ceux qui le veulent bien.

Le monopole des tabacs fut créé en 1674. On l'affirma d'abord 600,000 livres ; en 1787, il rapportait à l'Etat 30 millions et coûtait le triple aux consommateurs.

Sous Louis XIV, les fumeurs payaient le tabac vingt sous la livre en gros, vingt-cinq sous en détail. En 1718, la Compagnie des Indes, devenue concessionnaire, portait le prix de la livre à quarante et cinquante sous, gros et détail ; puis bientôt après à 50 et 60. En 1789, le prix courant du tabac était, chez les débitants, de 4 francs la livre. Le monopole fut abandonné en 1791 et rétabli par un décret du 29 décembre 1810.

En 1869, la consommation du tabac atteignait en France le chiffre de trente-deux millions de kilogrammes et elle n'a pas cessé de monter ni de fournir un sérieux chiffre de revenus à l'Etat.

Or, s'il est admis que les Européens ont appris à fumer des sauvages de l'Amérique, il est certain d'autre part que la pipe était connue longtemps avant l'introduction du tabac et que celui-ci n'aurait été introduit que comme supérieur aux narcotiques anciennement utilisés.

En 1844, l'archéologue Cochet fit la découverte, à Neuville, dans la Seine-Inférieure, d'un cimetière gallo-romain dans lequel il trouva une superbe collection de pipes en terre.

Il négligea de les recueillir, pensant qu'elles remontaient tout au plus au temps de Henri III et le regretta en lisant par la suite, dans l'ouvrage du savant Colingwood Bruce sur le mur d'Ardrien, la description et la reproduction d'un grand nombre de pipes de terre appartenant incontestablement à la période romaine.

Ces pipes, retrouvées dans des fouilles qui révélèrent des vestiges de murailles romaines, sont si communes qu'en Irlande, où on les rencontre fréquemment, elles sont connues sous le nom de « pipes danoises » et en Ecosse sous celui de *pipes de fées* : « Celtic elén pipe ».

Keferstein et Wachter parlent aussi de pipes en terre noire découvertes en Allemagne dans des ruines de l'époque romaine et même dans des tumuli celtiques.

On a découvert également de ces pipes antiques dans un très grand nombre de villages suisses, notamment à Avenches, à Morges, à Saint-Prex.

A Develier, dans le Jura Bernois et à Augst, dans le canton de Bâle, on a découvert des pipes romaines en fer, dont un spécimen est conservé au musée d'Avenches.

Ces pipes, qui appartiennent à l'ère celto-romaine, démontrent surabondamment que la cou-